

EXISTE-T-IL DES TRAITS MANDE DANS LA TYPOLOGIE DU DOGON?

V. A. Plungian

1. Remarques introductives.

La langue dogon a toujours représenté un problème difficile pour les classifications linguistiques de diverses sortes, et avant tout pour les classifications génétiques. Rappelons quelques faits connus : au cours des dernières décennies ont été formulées tour à tour des hypothèses selon lesquelles tantôt la langue dogon serait d'origine mandé (Delafosse), tantôt elle serait d'origine voltaïque (Westermann-Greenberg, Bertho), ce qui fait que l'affirmation du caractère isolé de la langue dogon dans le classement génétique des langues africaines (Calame-Griaule, et avec des réserves Bendor-Samuel) apparaît tout à fait légitime. Par ailleurs on n'a jamais effectué une étude comparative quelque peu sérieuse englobant la totalité des dialectes dogon (il n'y en a pas moins de 15), et ceci avant tout par manque de données pour la majorité des dialectes. Or une telle étude s'impose du fait des différences importantes qui existent entre les dialectes (et qui en particulier excluent l'intercompréhension).

Plus accessibles à l'observation directe sont les particularités typologiques de la langue dogon, qui présentent par elles-mêmes un intérêt; il nous semble d'ailleurs que la comparaison de quelques traits de la typologie du dogon précisément avec les langues mandé n'est pas dépourvue de fondement si l'on tient compte en outre de l'indiscutable communauté de culture entre les Dogons et les peuples mandé. Quelques concordances dans le domaine de la phonologie et de la morphologie nominale permettent peut-être de

reconnaître dans cette zone l'existence de convergences typologiques¹; nous laissons toutefois au lecteur le soin de tirer les conclusions.

Nos observations sont essentiellement basées sur le matériau de trois dialectes dogon centraux, très proches les uns des autres : donno-so, tommo-so et toro-so; ces dialectes sont relativement mieux documentés², et nous avons eu la possibilité de travailler avec des locuteurs de ces parlers. Dans ce qui suit, sauf indication contraire, les exemples sont du dialecte tommo-so.

2. Phonologie et morphologie.

L'inventaire des phonèmes vocaliques et consonantiques du dogon est assez typique pour la zone en question³, et ce sont les limitations à la combinabilité des phonèmes qui nous semblent les plus intéressantes; ces limitations jouent dans la langue dogon un rôle considérable. Nous allons nous pencher sur trois types de règles de ce genre :

- a) Limitations à la structure de la syllabe.
- b) Limitations à la combinabilité des consonnes dans les limites du mot.
- c) Limitations à la combinabilité des voyelles dans les limites du mot.

a) La présence de limitations particulièrement strictes quant aux types possibles de syllabes rapproche le dogon des langues mandé (et le sépare des langues voltaïques voisines). Précisément, ne sont autorisées que des syllabes V, CV, VC et CVC : les combinaisons CC- en début de syllabe sont strictement interdites⁴. En qualité de consonnes finales (finale de syllabe) peuvent apparaître à l'intérieur du mot seulement w et y, et en fin de mot aussi m et ŋ⁵. Ainsi, du point de vue diachronique ŋ s'avère plus stable que m : toutefois, m et ŋ ne sont pas "inégaux" du seul point de vue diachronique, mais aussi du point de vue synchronique. En effet, ŋ apparaît en fin de mot tantôt comme finale de morphème grammatical ou comme morphème grammatical à lui seul, tantôt (bien

¹ "Convergence typologique" traduit le terme russe de *jazykovoï sojuz*, calque de l'allemand *Sprachbund* : ce terme ne semble pas avoir d'équivalent consacré dans la terminologie linguistique française, et la traduction littérale par "union linguistique" semble à exclure - *note du traducteur*.

² Calame-Griaule 1968; Kervran & Prost 1969; Kervran 1982; Tembiné 1986.

³ Remarquons l'existence de nasales syllabiques m, n, ŋ et ɲ, qui sont phonologiquement des voyelles

⁴ Les séquences graphiques de type mb, nd représentent des consonnes pré-nasalisées, qui constituent chacune un phonème unique.

⁵ Dans les dialectes toro-so et autres, où m final a disparu pour se confondre avec ŋ ou pour donner une nasalisation des voyelles adjacentes, ceci ne vaut que pour ŋ.

que cela ne soit pas fréquent) en qualité de finale de morphème lexical (cf. ud-ieŋ "ils ont construit" = construire-3PL.AOR., ud-ŋ "construisez" = construire-2PL.IMP. à côté de yeŋ "ainsi"), tandis que m n'apparaît en position finale qu'en qualité d'indice soit de première personne du singulier des verbes (< mi "moi", cf. ud-ε-m "j'ai construit" = construire-AOR-1SG), soit de marque du pluriel de quelques substantifs (cf. ci-dessous, § 3) : aucun autre morphème lexical ou grammatical ne comporte de m final.

Remarquons que dans le dialecte tommo-so et quelques autres dialectes qui connaissent une forte réduction des voyelles apparaît comme conséquence de ce processus une tendance à la création de "nouvelles syllabes fermées"; ainsi, le mot donno-so a |b|a|ra "fais mettre en ligne"⁶ se présente dans le dialecte tommo-so comme ab|ra, avec un autre découpage syllabique. Toutefois ce processus ne doit pas pour l'instant être considéré comme achevé, puisque le découpage syllabique "ancien" est encore conservé au niveau phonétique : le mot dont la représentation phonologique est en tommo-so abra est dans un débit normal prononcé abara, avec un ə non phonématique entre les deux consonnes. Le ə non phonématique est absent seulement dans le cas où le résultat de la réduction est une séquence "nasale + occlusive", cf. dɔmu-polu "couteau (de cuisine)", litt. "d'arrière-couteau" > dɔmpol(u), où la combinaison mp est toujours prononcé sans ə intercalaire.

b) En début de mot ne peuvent s'employer ni r, ni ɣ ni les consonnes pré-nasalisées. En tommo-so et apparemment dans quelques autres dialectes l aussi est impossible en début de mot, cf. donno-so ley "deux", tommo-so ney, donno-so lala "fructifier", tommo-so nala, etc.. La question des syllabes initiales dépourvues d'attaque consonnantique mérite un examen particulier. Elles sont phonologiquement possibles, de même que sont possibles et mêmes fréquents les hiatus à l'intérieur du mot (cf. yae "il est parti", goa "étant sorti", etc.). Toutefois il faut remarquer que lors du redoublement d'une syllabe initiale (qui se produit lors de la formation par exemple de quelques formes emphatiques du verbe) une syllabe de type V donne une séquence V?V (où ? est l'occlusive glottale); cf. da- "s'asseoir" → dada- mais ob- "donner" → o?ob-, etc.. Il importe de noter qu'en dogon, comme cela a déjà été dit, les séquences de type VV (y compris avec deux voyelles identiques) non seulement ne sont pas interdites mais sont même largement répandues. Il est possible que ces faits témoignent d'un état ancien de la langue dogon où existaient des limitations plus strictes à l'emploi de syllabes dépourvues d'attaque consonnantique (limitations qui seraient devenues moins strictes du fait de la chute de ? initial).

⁶ Le symbole "|" marque une limite de syllabe.

Il est tout à fait caractéristique des dialectes dogon (ainsi que des langues mandé) d'avoir de strictes limitations concernant les consonnes en position intervocalique. En particulier, dans tous les dialectes que nous connaissons cette position n'admet ni les occlusives sourdes ni le h; l'autre fricative, s, n'est possible que dans quelques dialectes (dont le tommo-so); dans les autres il lui correspond d, j ou z. Dans plusieurs autres dialectes (toro-so, donno-so et autres) d intervocalique aussi est impossible, et il lui correspond j (toro-so, dyamsay, tomo-kan) ou z (donno-so). Enfin, les limitations les plus fortes s'observent en tomo-kan⁷ où, en plus des restrictions déjà mentionnées, est aussi impossible g entouré de voyelles non fermées : ? lui est substitué; cf. tommo-so isu "poisson", toro-so iju, donno-so izu; tommo-so odu "chemin", toro-so, dyamsay oju, donno-so ozu; tommo-so, donno-so, toro-so taga "chaussure", tomo-kan ta'la, etc..

Il importe de remarquer que les limitations qui viennent d'être énumérées à propos de la position intervocaliques ne s'étendent généralement qu'aux radicaux (non dérivés) et ne concernent pas les composés et les redoublés (cf. ala-kala "ciel", ki-kinu "ombre") et ne s'étendent pas non plus à certains morphèmes affixés : ainsi en toro-so (où généralement le d intervocalique est interdit) la marque de futur -se- conserve sa forme dans tous les contextes (il est toutefois curieux que cette même marque s'emploie en donno-so sous la forme -ze-). Les emprunts aussi manifestent des hésitations, cf. de nombreux exemples tels que sukuru / suguru "sucre".

c) Dans tous les dialectes dogon fonctionnent des règles qui limitent la compatibilité mutuelle des phonèmes vocaliques dans les limites du mot. Les principales règles de ce type consistent en ce que le choix de la voyelle d'un affixe dépend d'une façon ou d'une autre de caractéristiques phonologiques de la voyelle de la base. En dogon ces alternances peuvent être de deux types, que nous conviendrons de désigner comme harmonie totale et harmonie partielle. Il y a harmonie totale lorsque la voyelle de l'affixe est tout simplement identique à la voyelle de la base, et harmonie partielle lorsque la voyelle de la base influe seulement sur le degré d'aperture de la voyelle de l'affixe. En particulier, ce dernier type d'harmonie apparaît dans la marque de l'aoriste, qui prend la forme -e si la base contient a, e ou o, et qui prend la forme -e si la base contient e ou o⁸. Cf. les formes tirées des bases don- "vendre" et deŋ- "ramasser; prendre" : 2SG.IMP. dono et depe, 3SG.AOR. done et depe respectivement.

Le type inverse d'alternance, celui dans lequel les affixes verbaux déterminent la forme de la base verbale, n'est dans l'ensemble pas caractéristique des dialectes dogon,

⁷ Léger, 1971.

⁸ Si la base contient i ou u, la marque de l'aoriste peut prendre l'une ou l'autre forme, et dans l'état actuel de la langue il y a là une distribution non motivée, strictement lexicale.

mais se trouve largement répandu dans le dialecte tomo-kan (qui de manière générale présente beaucoup d'innovations phonologiques et morphologiques). Cf., par exemple, différentes formes du lexème ab- "être étendu / s'étendre à plat" : ab-a "il est étendu à plat", eb-e "ils sont étendus à plat", eb-e "étends-toi à plat", etc.; cf. aussi des couples du type tol-o "[il] commence (trans.)" - twel-e "[ça] commence (intrans.)".

Dans tous les cas il faut remarquer que les alternances relevant de l'harmonie vocalique n'ont pas un caractère automatique. Cela signifie qu'il existe des affixes dont les voyelles se modifient en fonction de la base, mais aussi des affixes contenant les mêmes voyelles et dont les voyelles restent stables en tous contextes. Ainsi, nous avons déjà rencontré la marque de futur -de-, qui garde toujours inchangées non seulement sa consonne, mais aussi sa voyelle : cf. donde "il vendra" et depe "il prendra", ce qui la distingue de marques comme la marque de l'aoriste.

3. Morphologie.

Une particularité typologique très nette du dogon est de combiner une technique strictement isolante dans le système du nom et une technique purement agglutinante dans le système du verbe; en comparant ces deux systèmes il est parfois difficile au chercheur de ne pas avoir le sentiment d'avoir affaire à deux langues totalement différentes bien que coexistant dans une même enveloppe.

De ceci découle en particulier que les rapprochements avec les langues mandé n'ont de sens que dans le cadre du système du nom, puisque la morphologie agglutinante avec un grand nombre d'affixes flexionnels et dérivationnels est totalement étrangère à ces langues, tandis que beaucoup de particularités du nom en dogon présentent des analogies évidentes avec les systèmes nominaux des langues mandé.

Nous voudrions attirer l'attention en premier lieu sur des propriétés comme l'utilisation de clitiques pour l'expression des catégories grammaticales du nom et l'apparition d'une classification grammaticale des noms selon la distinction personnel / non personnel.

Le caractère isolant du système nominal du dogon a pour conséquence l'absence presque totale pour les noms de marques flexionnelles affixées⁹. Les significations grammaticales concernées (il s'agit en particulier des significations de nombre, de détermination et de cas / contrastivité) sont presque toujours rendues en dogon au moyen

⁹ Parmi les morphèmes de dérivation ne sont productifs que le suffixe de diminutif -y, le suffixe de nom d'objet -u et le suffixe de nom d'agent -ne (ce dernier étant le plus productif); le système de dérivation du dogon ne sera pas examiné ici.

de marques clitiques et non pas affixées, qui s'adjoignent au syntagme nominal pris en bloc; on sait qu'une situation exactement semblable s'observe dans les langues mandé.

Le dogon a comme marque de définitude le clitique *ge*, comme marque de pluriel le clitique *mbe*, et comme marque de cas / contrastivité le clitique *ŋ* (qui sera examiné en détail un peu plus loin). Tous ces clitiques se placent à droite du nom ou du groupe nominal et se rangent les uns par rapport aux autres dans l'ordre où ils ont été cités, cf. :

- (i) *gine esu ge mbe ŋ* "précisément les belles maisons"
maison belle DEF PL CONTR

Il existe toutefois un ensemble de noms auprès desquels le pluriel s'exprime non seulement par un clitique, mais aussi par un suffixe : ce sont des désignations de personnes (essentiellement celles qui comportent le suffixe *-ne*, mais d'autres aussi : cf. *ndε* "personne", pl. *ndem*, ou encore *i* "enfant", pl. *ulum*). Le suffixe *-m* est le seul exemple que nous connaissions d'élément de flexion affixé dans le système nominal dogon; pour les noms auxquels il se combine, son emploi est obligatoire, tandis que le clitique *mbe* peut dans ce cas être omis¹⁰. Ainsi, dans certains contextes les noms de personnes reçoivent deux marques de pluriel (suffixale et clitique), cf. :

- (ii.a) *yaa -m mbe* "femmes" [cf. *yaana* "femme"]
femme PL PL
(ii.b) *yaam esu ge mbe* "les belles femmes"
femmes belle DEF PL

La sémantique du grammème de pluriel du dogon présente aussi un intérêt pour la comparaison avec les langues mandé. À côté de la signification usuelle de pluralité¹¹, la marque *mbe* peut exprimer les significations suivantes :

- "différentes variétés de X";
- "des parties / des fragments de X";
- "X et sa famille", cf. *gindo mbe* "la famille de Gindo" (en français d'Afrique "les Gindo");
- "d'autres objets semblables à X", cf. *isu mbe* "du poisson etc.", "d'autres choses qui accompagnent le poisson"; du point de vue typologique cette dernière signification est particulièrement remarquable¹².

¹⁰ Sa présence est soumise à des règles complexes sur lesquelles il n'est pas utile de s'arrêter ici.

¹¹ Il semble que les marques du pluriel s'emploient pour exprimer une pluralité de type distributif plutôt que de type collectif; mais cette question demande à être encore examinée.

¹² Cf. aussi Tembiné 1986 : 71-75.

La marque de cas / contrastivité constitue une des particularités typologiques claires de la langue dogon; nous nous limiterons ici à une brève énumération des principales particularités de son emploi¹³. La marque *ŋ* peut s'adjoindre à n'importe quel constituant nominal de la proposition pour donner la signification de mise en relief contrastive du nom en question parmi les éléments d'un ensemble ("c'est précisément X"); par ailleurs, cette marque s'emploie dans des constructions prédicatives pour marquer l'élément nominal du prédicat, cf. :

- (iii.a) *no dumbə ŋ* "c'est une pierre"
ceci pierre
(iii.b) *yaana no yaana mmo ŋ* "cette femme est mon épouse"
femme cette femme à moi
(iii.c) *kanda andolune ŋ* "Kanda est chasseur"
Kanda chasseur

Le cumul par une même marque des significations de contrastivité et de prédicativité n'a rien d'étonnant; ce qui est intéressant, c'est un troisième type d'emploi de *ŋ*, en qualité de marque du complément direct ou indirect (non contrastif!). Ce rôle est possible seulement avec les noms propres, les pronoms personnels et les appellatifs tels que *nna* "maman"; lorsqu'un tel nom est en fonction d'objet, la marque *ŋ* est obligatoire et n'a pas de signification contrastive : c'est un pur marqueur casuel, cf. :

- (iv) a. *kanda mi ŋ [*mi] bo-e* "Kanda m'a appelé"
Kanda moi appeler- AOR.3SG
b. *kanda sana ŋ [*sana] bo-e* "Kanda a appelé Sana"
Kanda Sana appeler- AOR.3SG
c. *kanda mi ŋ [*mi] ja ob-i* "Kanda m'a donné à manger"
Kanda moi nourriture donner- AOR.3SG

à côté de :

- (v) a. *kanda i boe* "Kanda a appelé l'enfant"
b. *kanda i ŋ boe* "c'est l'enfant que Kanda a appelé"
c. *kanda ŋ i boe* "c'est Kanda qui a appelé l'enfant"

Le cas de marques de contrastivité dont l'emploi évolue vers celui d'une marque casuelle est lui aussi typologiquement attesté (et c'est justement pour les pronoms et les noms propres que cela est le plus caractéristique), toutefois il est tout à fait remarquable de pouvoir observer synchroniquement la coexistence des deux fonctions dans une même langue.

¹³ Pour plus de détails cf. Tembiné 1986 et Plungian 1992.

Les exemples cités témoignent de l'existence d'une classification grammaticale des noms : les noms de personnes s'opposent aux noms non personnels, et les noms propres à tous les autres noms. De ce point de vue il est intéressant d'examiner l'opposition entre les noms de parenté et les autres substantifs, opposition qui toutefois concerne le niveau syntaxique plutôt que le niveau morphologique. Les particularités des noms de parenté se manifestent dans les constructions possessives mettant en jeu des pronoms personnels : les significations du type "mon X", "ton X", etc. s'expriment de deux façons différentes selon l'appartenance du nom à l'une ou l'autre des deux classes suivantes :

- à la majorité des substantifs se postposent des pronoms possessifs formés à partir des pronoms personnels à l'aide du morphème -mɔ (qui est initialement une postposition de signification bénéfactive) : mɔmɔ "mon" [< mi "moi" + mɔ], uwo "ton" [< u "toi" + mɔ], womɔ "son" [remarquer l'absence d'harmonie vocalique], etc.; cf. gine mɔmɔ "ma maison", ene mɔmɔ "ma chèvre", etc.;

- aux noms de parenté (ou plus exactement à une partie d'entre eux) s'antéposent les pronoms personnels tels quels, cf. mi ba "mon père", u dele "ton frère", etc.. Il faut remarquer que des constructions comme ba mɔmɔ "mon père" sont aussi possibles, mais stylistiquement marquées et d'emploi beaucoup plus rare, car elles sont liées pour l'essentiel à un genre particulier de textes traditionnels.

Le deuxième modèle (celui que suivent les noms de parenté) est en principe caractéristique des constructions possessives du dogon en général, c'est à dire des constructions de type N + N, cf. ba gine "maison paternelle" [litt. père + maison], ise inu "dent(s) de chien" (existe aussi comme nom de plante) [litt. chien + dent], etc. (une situation analogue vaut pour les langues mandé). Toutefois dans le cas des constructions possessives à déterminant personnel les substantifs sélectionnent en majorité, comme nous l'avons vu, un autre modèle.

BIBLIOGRAPHIE

- Calame-Griaule G., *Dictionnaire dogon (dialecte ɛrɛ)*, Langue et civilisation, Paris, Klincksieck, 1968.
- Kervran M., *Dictionnaire dogon : donno ɔ*, Bandiagara, 1982.
- Kervran M. & Prost A., *Les parlers dogon, I. donno ɔ*, Dakar, 1969.
- Léger J., *Grammaire dogon (tomo-kan)*, (s. 1.), 1971.
- Plungian V., "Relations actanciennes en dogon", à paraître dans *Actances* 1992.
- Tembiné, I., *Kategorial'naja sistema mladopis'mennogo jazyka (na materiale dogon)* [Le système catégoriel d'une langue dotée depuis peu d'une écriture (sur le matériau du dogon) - en russe], thèse, Moscou, 1986.